

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES SUIVIES DE RÉPONSES

Question 1 : Ce projet me semble inutile. Comment pourrait-il même fonctionner?

Réponse : De nombreuses personnes ne sont pas conscientes du problème de la pauvreté et ne comprennent pas les défis que de centaines de milliers de Canadien.ne.s doivent relever. Un grand nombre croit que la pauvreté n'existe pas au Canada ou que le problème est minime. Ce n'est pas le cas. Dans notre province uniquement, un Néo-Brunswickois sur sept vit dans la pauvreté (Recensement 2006 de Statistique Canada).

Les 19 participants du projet « Expérimenter la faim » seront en mesure de parler pour ceux qui n'arrivent pas souvent à se faire entendre. Ils informeront leur famille, leurs amis et leurs collègues de travail sur la question de la pauvreté dans le but de sensibiliser le public dans l'espoir de réduire certains des préjugés qui existent. C'est en étant plus informé que l'on peut susciter des changements.

Question 2 : Comment les participants pourront-ils vraiment comprendre la notion de vivre dans la pauvreté?

Réponse : Nous réalisons que les participants n'auront qu'un léger aperçu de l'état de pauvreté, mais nous espérons que cette expérience leur permettra de mieux comprendre la pauvreté, d'avoir plus de compassion et, en retour, de susciter des changements sociaux. Pour essayer de rendre l'expérience la plus réaliste possible, nous leur demandons de manger à la soupe populaire quand ils le peuvent. À cet endroit, ils y rencontreront des gens qui luttent tous les jours pour pouvoir manger.

Les participants pourront également s'asseoir avec des personnes du comité consultatif qui sont actuellement bénéficiaires d'aide sociale ou qui ont un faible revenu. Ils seront en mesure de communiquer leurs histoires et expériences, et de mettre en commun tous les problèmes non seulement ceux liés à la pauvreté, mais aussi à la faim.

Question 3 : Quels buts tentez-vous d'atteindre avec le projet « Expérimenter la faim » ?

Réponse : En premier lieu, nous espérons sensibiliser la population au problème ainsi qu'éliminer les stigmas et les préjugés liés au fait d'être pauvre. Par ailleurs, ce projet fait également partie de la campagne « Une assiette restée vide » qui a été lancée en mai 2011. Cette campagne appuie une hausse des taux d'aide sociale pour atteindre la moyenne atlantique et la mise en œuvre d'un supplément de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois par foyer bénéficiant d'aide sociale. Nous voulons également que le gouvernement reconnaisse que les pauvres s'appauvrissent encore davantage et que les taux d'aide sociale ne suffisent pas à répondre aux besoins fondamentaux des gens.

Question 4 : Pourquoi devrais-je me préoccuper de la pauvreté et de l'aide sociale?

Réponse : Le nombre de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises bénéficiant de l'aide sociale est à la hausse. Depuis la crise économique de 2008, il y a 2 002 citoyens de plus bénéficiant de l'aide sociale pour vivre. En septembre 2011, il y avait 25 083 ménages, totalisant 41 197 personnes, bénéficiant d'aide sociale. Les taux d'aide sociale du N.-B. sont effroyablement bas. La majorité des récipiendaires (76 %) se trouve dans la catégorie du « Programme d'aide transitoire ». S'ils sont célibataires, ils obtiennent 537 \$ par mois, ce qui les ramène à

seulement 40 % du seuil de la pauvreté. Un bon nombre d'entre eux n'ont pas de nourriture pour une bonne partie du mois; ils se rendent donc aux banques alimentaires ou mangent aux soupes populaires. Ces statistiques sont effroyables, mais qui plus est, vous devez reconnaître qu'elles représentent des personnes, des gens qui ont besoin de vivre dans une société plus équitable. Lorsque vous dénoncez la pauvreté et les faibles taux d'aide sociale, vous appuyez les personnes en situation de pauvreté dans leur droit à un logement, à de la nourriture et à des vêtements adéquats, soit de nombreux éléments que nous tenons pour acquis.

Question 5. Comment définit-on la pauvreté?

Réponse : Il n'existe pas une définition précise de la pauvreté au Canada. Cependant, deux mesures sont souvent utilisées : *Mesure du panier de consommation* et *Seuil de faible revenu*.

La *Mesure du panier de consommation* calcule le coût des biens et services standards nécessaires pour permettre à une famille de deux adultes et de deux enfants de vivre adéquatement. Les personnes dont le revenu est inférieur à la mesure du panier de consommation sont reconnues comme ayant un faible revenu et, par conséquent, elles ne peuvent se permettre les nécessités de subsistance. Quant au *Seuil de faible revenu*, il tient compte de la taille de la famille et de la taille de la communauté de résidence. Il est basé sur le fait qu'une famille canadienne moyenne dépense **43 %** de son revenu après l'impôt sur la nourriture, le logement et les vêtements. Lorsqu'une famille dépense **63 %** ou plus de son revenu sur les nécessités de subsistance, Statistique Canada la considère comme ayant un revenu faible et on dit qu'elle est sous le seuil de faible revenu, généralement appelé la ligne de pauvreté.

Même s'il n'y a pas une définition fixe pour la pauvreté, il est évident que ce terme fait allusion au manque d'accès aux nécessités de subsistance pour rester en santé et vivre en sécurité et façon autonome.

Question 6 : L'aide sociale n'est-elle pas un système où il y a des profiteurs?

Réponse : Les gens du N.-B. et du Canada ont souvent une idée fautive des récipiendaires d'aide sociale. Un récent rapport basé sur un échantillon de 1 025 Canadiens et Canadiennes affirme que la moitié de la population pense qu'une famille de quatre personnes pourrait survivre sur 10 000 \$ à 30 000 \$ par année ou moins (Armée du Salut, 2011). Environ 50 % des Canadiens pensent que si les personnes pauvres voulaient vraiment travailler, elles trouveraient un emploi. Près de 40 % pensent que les personnes vivant dans la pauvreté « s'en tirent bien quand même ». Le quart croit que les personnes sont pauvres parce qu'elles sont paresseuses et qu'elles ont de piètres valeurs morales. Il est évident que de tels préjugés existent dans notre société.

Il est important de comprendre que de nombreux facteurs influencent les raisons pour lesquelles une personne est pauvre. Quand on pense au montant d'argent que les bénéficiaires de l'aide sociale reçoivent, on ne peut pas dire que ce sont des profiteurs. Nos taux provinciaux d'aide sociale se situent parmi les plus bas au Canada. En 2011, une personne employable ne reçoit que 6 444 \$ par an. Une personne handicapée reçoit 7 416 \$ (et on lui accorde un supplément additionnel de 1 050 \$). Pour un parent seul avec un enfant, le montant est de 9 708 \$ alors qu'un couple avec deux enfants, il est de 10 896 \$. Les taux de base n'ont pas été augmentés depuis octobre 2008. Cela signifie que plus de 40 000 assistés sociaux ont vu leur pouvoir d'achat diminuer au cours des trois dernières années. Il faut donc mettre en doute l'idée que les assistés sociaux sont des profiteurs.

Question 7 : Le fait d'augmenter l'aide sociale ne dissuadera-t-il pas les gens à chercher un emploi?

Réponse : De nombreuses personnes s'opposent à la hausse des taux d'aide sociale. Elles croient que le fait d'augmenter les prestations découragera les gens d'entrer sur le marché du travail. En réalité, le quart des récipiendaires de l'aide sociale sont reconnus comme étant handicapés et incapables de travailler. Il y a un autre haut pourcentage composé de personnes ayant de sérieux problèmes de santé, ce qui les empêche de conserver un emploi. Figurant parmi les statistiques du nombre d'assistés sociaux, il y a des milliers d'enfants qui vont à l'école. Il y a sûrement un certain pourcentage d'assistés sociaux qui pourraient travailler mais qui choisissent de rester chez eux. Il faut cependant voir quelles sont les barrières qui les empêchent d'aller travailler. Un de ces empêchements est le manque d'emploi. Le N.-B. a le plus haut niveau de chômage au pays. D'autres obstacles à l'entrée sur le marché du travail sont l'analphabétisme, le coût élevé du transport, le manque de services de garde pour enfants et son coût élevé et le manque de compétence pour occuper certains emplois.

Question 8 : N'est-il pas très coûteux de hausser les taux d'aide sociale?

Réponse : La décision politique de geler les taux d'aide sociale a de fâcheuses conséquences sur l'économie du N.-B. puisque le coût de la pauvreté a été estimé à 189 millions de dollars en 2008 (Centre canadien de politiques alternatives, 2010). À notre avis, le fait de ne pas augmenter les taux d'aide sociale au N.-B. entraîne davantage de coûts parce que la pauvreté engendre une moins bonne santé, ce qui fait pression sur notre système de santé. Si l'on ne hausse pas ces taux, on limite également les possibilités pour une personne de vaincre la pauvreté. En augmentant les taux d'aide sociale, nous aiderions les personnes à mieux manger et à réduire leur niveau de stress, et nous leur offririons plus d'occasions d'être productives.

Question 9 : La nourriture n'est-elle pas un droit de la personne?

Réponse : En 1976, le Canada a signé la convention des Nations Unies sur les droits sociaux, économiques et culturels, lesquels comprennent le droit fondamental de chacun de ne pas souffrir de la faim. Au N.-B., le gouvernement n'a pas satisfait à ses obligations. Dans cette province, les personnes qui n'ont pas un emploi sûr, à temps plein et bien rémunéré, et les bénéficiaires d'aide sociale se privent souvent de nourriture dont ils ont besoin pour être en santé. Les prestations sont tellement basses qu'il est pratiquement impossible pour les récipiendaires d'aide sociale au N.-B. de se permettre les aliments nutritifs recommandés par des établissements de santé publique. De 2008 à 2010, le nombre d'utilisateurs des banques alimentaires a augmenté de 18 %. Soixante pour cent des usagers étaient bénéficiaires d'aide sociale et 35 %, des enfants. Au total, 22 % des utilisateurs avaient une forme de revenu lié à un emploi.

Question 10 : Que remet-on habituellement à une personne qui fréquente une banque alimentaire au N.-B.?

Réponse : Cette liste indique ce qui se trouve habituellement dans les sacs d'aliments que l'on remet à une personne seule à la banque alimentaire communautaire du YMCA de Moncton. Le contenu peut changer en fonction des aliments qui se trouvent à la banque alimentaire.

- Deux cannettes de soupe
- Une cannette de viande
- Deux cannettes de légumes
- Une cannette de fruits
- Une cannette de fèves au lard
- Une cannette de sauce de tomate

- Un contenant de jus
- Une cannette de lait évaporé
- Une viande congelée (s'il y en a)
- Une boîte de céréales sèches ou de flocons d'avoine
- Un type de pâte alimentaire
- Une boîte ou un sac de pâtes ou de riz
- Une boîte de craquelins
- Une boîte de biscuits
- Un sac de produits de pommes de terre (frites, pommes de terres rissolées, etc.)
- Un pain

Les clients peuvent également ramasser des produits frais s'ils sont disponibles. Leur quantité et diversité varient d'une semaine à une autre.

Pour les couples, la liste est double. Pour les familles, selon la taille et l'âge des enfants, elles obtiennent la liste en double, en plus de produits en boîte et des pâtes supplémentaires.

Question 11 : Quelles sont certaines des répercussions de la pauvreté sur la santé?

Réponse : Les personnes qui connaissent une insécurité alimentaire chronique et un manque d'accès à un régime sain souffrent de nombreux effets négatifs de santé, y compris un risque plus élevé de maladies chroniques, de maladies du cœur, de diabète et d'hypertension. La lutte contre la pauvreté est le meilleur médicament que l'on peut acheter.

Question 12 : Quel rôle le gouvernement joue-t-il dans la réduction de la pauvreté?

Réponse : Le gouvernement peut jouer un rôle immense dans la réduction de la pauvreté. Il a le pouvoir d'augmenter les taux d'aide sociale, de hausser le salaire minimum, d'investir dans des programmes et des services sociaux, et de créer des emplois. Cependant, pour que cela se concrétise, le gouvernement doit reconnaître la réalité de la pauvreté et y mettre les ressources financières pour la contrer.

Question 13 : Comment puis-je être actif ou active dans la réduction de la pauvreté?

Réponse : En premier lieu, une excellente façon d'être actif consiste à communiquer l'information contenue dans les réponses fournies ici. Deuxièmement, vous pouvez demander aux gens de votre entourage de suivre de près le projet « Expérimenter la faim ». Troisièmement, vous pouvez jouer un rôle actif en allant au site web du FCJS sélectionner « *Alertes à l'action* » où vous pouvez envoyer un message au premier ministre Alward, lui disant que vous appuyez nos demandes faites à son gouvernement d'aider les personnes pauvres. Quatrièmement, vous pouvez assister à notre forum *Pauvreté, faim et la mauvaise santé – Mettons-y fin*, qui aura lieu le 28 septembre 2011 à Moncton. Finalement, vous pouvez également faire des dons en espèces au Front commun pour la justice sociale, et nous aider à financer nos campagnes et activités qui ont pour but d'aider les personnes pauvres. Pour ce faire, consultez notre site Web à www.frontnb.ca et cliquez sur *Ensemble, formons une chaîne de solidarité*.